VILLE DE
MARGUERITTES

ARRETÉ N°11/2026/ST

Objet : Règlementation temporaire de fermeture et d'utilisation du terrain d'honneur gazonné d du domaine de Praden

Le Maire de la Commune de Marguerittes (Gard),
Vu le code général des collectivités territoriales, notamment ses articles L2212-1, L2212-2, et L2214-4,
Considérant les intempéries de ces derniers jours et celles à venir,
Considérant la nécessité de préserver le terrain d'honneur gazonné du domaine de Praden à 30320 Marguerittes,
Considérant qu'il est d'une bonne gestion de préserver le domaine sportif de la commune en état praticable,

ARRETE

ART.1 : L'accès au terrain d'honneur gazonné du domaine de Praden à 30320 Marguerittes sera interdit du 24/01/2026 à 8h au 26/01/2026 à 8h inclus en raison des intempéries.

ART.2 : Les infractions au présent arrêté sont constatées et poursuivies conformément à la loi par toute personne habilitée à les constater.

ART.3 : Le présent arrêté municipal peut faire l'objet d'un recours contentieux dans un délai de deux mois à compter de sa date de notification ou de publication, devant le tribunal administratif de Nîmes.

ART.4 : Le présent arrêté est publié conformément à la règlementation en vigueur dans la commune de Marguerittes.

ART.5 **:** Ampliation du présent arrêté sera transmise à Monsieur le Commandant chef de la brigade de Gendarmerie de Marguerittes, à Monsieur le Brigadier-Chef Principal de la Police Municipale de Marguerittes et à M. le Président de l'ESM Football Club.

SERVICES TECHNIQUES
18 avenue de Nîmes
30320 Marguerittes
Tél. : 04 49 29 59 69
services.techniques@marguerittes.fr
www.marguerittes.fr

Publié le : 26/01/2026 15:07 (Europe/Paris)
Collectivité : Marguerittes
https://www.intramuros.org/marguerittes/documents_administratifs/50257

ART.6 : Monsieur le Directeur Général des Services est chargé en ce qui le concerne de l'application du présent arrêté.

A Marguerittes (Gard), le vingt-trois janvier deux mille vingt-six.

Pour le Maire et par délégation,
M. Pascal BONNIFET



Directeur Général des Services

Publié le : 26/01/2026 15:07 (Europe/Paris)
Collectivité : Marguerittes
https://www.intramuros.org/marguerittes/documents_administratifs/50257